

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 22 octobre 2012 vingt heures au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents madame la conseillère Nicole Ste-Marie, messieurs les conseillers, Claude Monière, François Thibault, Sylvain Mallette, Michel Hamelin et Jean-Claude Raymond sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est également présent monsieur Michel Morneau, urbaniste, OUQ, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

12-10-192

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Travaux de prolongation des infrastructures – rue de l'École
5. Mandat – surveillance de chantier
6. Mandat – arpentage et acquisition de terrain
7. Modification de la résolution - autorisation spéciale – tournage télévisé dans l'emprise publique – Montée Gervais
8. Varia
8.1 Financement - Travaux de prolongation des infrastructures – rue de l'École
9. Levée de la séance

ADOPTÉ

3. Période de questions

Il n'y a pas de question en provenance des gens de la salle

4. Travaux de prolongation des infrastructures – rue de l'École

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a invité les trois entrepreneurs à présenter une soumission pour le prolongement ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 6 juin 2012;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Sintra a présenté la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE,

12-10-193

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De retenir les services de Sintra au coût de 49 362.73 \$, taxes incluses, pour les Travaux de prolongation des infrastructures – rue de l'École et que le devis fasse office de contrat entre les parties.

D'autoriser le maire, monsieur Réjean Beaulieu et le directeur général, monsieur Michel Morneau, à signer tous les documents requis en lien avec une entente promoteur dans le cadre des travaux d'infrastructures de la rue de l'École.

ADOPTÉ

5. Mandat – surveillance de chantier

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a octroyé un mandat de travaux de prolongation des infrastructures – rue de l'École;

CONSIDÉRANT QUE la surveillance des travaux est requise afin d'assurer la qualité des interventions selon les plans et devis;

EN CONSÉQUENCE,

12-10-194

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De retenir les services de la firme de génie-conseil Les Services exp inc. pour un montant de 2 640\$ excluant les taxes et les frais de déplacement. Un tarif horaire de 65\$ de l'heure s'applique pour la surveillance de chantier sans toutefois dépasser 30 heures pour la surveillance de chantier de travaux de prolongation des infrastructures – rue de l'École.

ADOPTÉ

6. Mandat – arpentage et acquisition de terrain

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de définir la propriété et les titres à acquérir du comité des loisirs soit le P-102 et de localiser la rue de l'École;

12-10-195

Il est proposé par monsieur le conseiller François Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'autoriser monsieur Michel Morneau directeur général à procéder à l'embauche d'un service d'arpentage et notarial dans le cadre de ses pouvoirs de dépense.

ADOPTÉ

7. Modification de la résolution - autorisation spéciale – tournage télévisé dans l'emprise publique – Montée Gervais

CONSIDÉRANT la demande de la compagnie zone 3 inc. en date du 5 octobre 2012;

12-10-196

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Monière

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que la résolution 12-10-178 soit amendée afin de modifier la date du tournage au vendredi le 2 novembre 2012.

ADOPTÉ

8. Varia

8.1 Financement - Travaux de prolongation des infrastructures – rue de l'École

12-10-197

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De financer les travaux de prolongation des infrastructures de la rue de l'École à même le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉ

9. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20 h 46.

Réjean Beaulieu, maire

Michel Morneau, urbaniste, directeur général